



COMITE CITOYEN Gestion des déchets du Pays Voironnais

Compte rendu de la réunion tenue le Lundi 17 septembre 2007

Ordre du jour :

Séance plénière :

- Point d'information sur l'opération de compostage individuel et perspectives
- Définition des axes de travail à venir, notamment :
 - La réorganisation des déchèteries
 - Le projet de recyclerie
 - La communication (habitat vertical)

PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ : LUNDI 19 NOVEMBRE 2007 À 18H30

Présents

GRILLON Raymond	Vice Président chargé de la citoyenneté et de la proximité Maire de La Murette
BRET Jean Paul	Vice Président chargé des intercommunalités, Maire de Le Pin
BAZUS Charles	Conseil de développement du Pays Voironnais (St Geoire en Valdaine)
BELMONT Philippe	ADEACV (La Bâtie Divisin)
BLANC Henri	Voiron
CHARAT Eric	ADEPREV (Coordination Citoyenne) (Voiron)
GICQUEL Claudie	Voiron
GRAND Gilbert	Coordination Citoyenne (Le Pin)
LEBLANC Jean-François	Voiron
PAVAGEAU Florence	ADEACV (Coordination Citoyenne) (La Bâtie Divisin)
PERRET Marie Louise	La Buisse
PESSARELLI Eric	Lac Nature (Le Pin)
PRETTI Jacques	ADEACV (Coordination Citoyenne) (La Bâtie Divisin)
QUEYRON Paulette	S Eau S Environnement (Tullins)
ROUGE Claude	Coordination Citoyenne (Le Pin)
SAVIGNON Pierre	Montferrat
TROULET Bernard	Montferrat
TROUSSELLE Marie	(Moirans)
BOUZON Jean Marc	Responsable Collecte et Déchèteries (Pays Voironnais)
GROSS Frédérique	Responsable du Secteur Déchets (Pays Voironnais)

Excusés

PINAY David	Vice Président chargé de l'assainissement Adjoint à Charancieu
RATEAU Yvonne	Vice Présidente chargée des relations avec les communes et l'évaluation des politiques publiques Maire de La Bâtie Divisin Adjoint à La Bâtie Divisin Adjoint à Rives
BENOIT-GUERINDON Patrick	Ensemble pour Saint Jean de Moirans
BOULANGER Marie Evelyne	Lac Nature (Coordination Citoyenne) (Montferrat)
BERTHELET Anne	Coordination Citoyenne (Le Pin)
BRET Marie Claude	ADEPREV (Coordination Citoyenne) (Voiron)
COMBEAU Muriel	Comité de Vigilance (Coordination Citoyenne) (Paladru)
DESCHAUX Jean	Comité Ecologique Voiron-Chartreuse
DIMIÉRIER Pierre	UFC QUE CHOISIR
FINET Olivier	Lac Nature (Le Pin)
GIRARD Ginette	Conseillère Municipale St Jean de Moirans
LAMBERT Joël	Ensemble pour Saint Jean de Moirans
MACARI Marie Alberte	Ensemble pour Saint Jean de Moirans
PAPON Anne Marie	Directeur Général Services Techniques (Pays Voironnais)
GRAINDORGE Joël	chargée de communication collecte sélective (Pays Voironnais)
BONNIN Sandra	

Absents

BERTHET Maurice	Vice-Président chargé de l'environnement et du développement durable, Maire de St Cassien
BRIZARD Michel	Vice Président chargé du développement économique Maire de Voiron
DELPHIN César	Vice Président chargé de l'habitat et du cadre de vie
DEZEMPTÉ Alain	Maire de Rives
FAIVRE PERRET René Xavier	Vice Président chargé de l'aménagement de l'espace
GAUJOUR Jean-François	Maire de St Etienne de Crossey
JACQUIER Christian	Vice Président chargé de l'alimentation en eau Maire de Charnècles
LEHNEBACH Thierry	Vice-Président chargé des politiques contractuelles, Maire de Montferrat
MARRON Maurice	Maire de Tullins
MONIN PICARD Louis	Vice président chargé de l'agriculture Maire de Massieu
ROBERT Jean-Jacques	Vice Président chargé de la promotion économique et des implantations d'entreprises Adjoint à Paladru
PERTUS Lucien	Conseiller Municipal à Rives
KOCHERT Philippe	ALBE (Coordination Citoyenne) (Bilieu)
BEQUIN Florence	Défense de l'environnement de Moirans et de ses coteaux
BRY Claude	Collectif Citoyens (Coordination Citoyenne) (Charancieu)
CATINOT Patrick	Conseiller Municipal à Rives
DEYON Jean Claude	Coordination Citoyenne (Le Pin)
DORON Jacques	Comité de Vigilance (Coordination Citoyenne) (Montferrat)
DREYFUS Chantal	Voiron
GIRARD Christiane	Comité Ecologique Voiron-Chartreuse (Voiron)
GLASTRE Colette	Montferrat
GUELPA Marie	Coordination Citoyenne (St Jean de Moirans)
HUMBERT Lucie	Voiron
LAROCHE JOUBERT Eric	(Voiron)
LAVOISY Cécile	Conseiller Municipal à Bilieu
MAGNIN-ROBIN Michel	ALBE (Coordination Citoyen) (Bilieu)
MARGUET Nicole	Ensemble pour Saint Jean de Moirans
MUGNIER Isabelle	Terroir et Nature en Val d'Ainan (St Geoire en Valdaine)
PION Bernard	

RABOT Myriam	UFC Que Choisir
REMILLIER Pierre	Le Pin
RONDEAUX COMBEAU Liliane	Lac nature (Le Pin)
SILLON Bernadette	(St Cassien)
SOULAS Christian	Comité de Vigilance (Coordination Citoyenne) (Paladru)
TASCINI Jean Luc	Collectif Citoyens (Coordination Citoyenne) (Charancieu)
VUILLERMET Sylvie	Terroir et Nature en Val d'Ainan (Velanne)

Raymond GRILLON rappelle les principales priorités qui avaient été inscrites dans la délibération du Conseil Communautaire du 27 février 2007.

- la prévention des déchets et le réemploi
- le renforcement du recyclage et de la valorisation
- la valorisation et le traitement des déchets résiduels
- les moyens à mettre en œuvre

Un point sur la situation au jour d'aujourd'hui est effectué et des pistes de travail sont avancées :

La prévention des déchets et le réemploi

L'opération test de compostage individuel

En septembre 2006, le Pays Voironnais a démarré l'opération de compostage individuel sur le Pays Voironnais en mettant à disposition des habitants volontaires pour cette opération, 200 composteurs individuels de deux volumes différents (150 composteurs de 365 Litres et 50 de 575 Litres).

Afin de pouvoir évaluer l'opération pour décider de sa reconduction, de sa généralisation (ou non), un document de suivi trimestriel est à retourner par les participants. Les retours concernant le 1er trimestre ont été présentés à la réunion du comité de mars, ceux du 2ème trimestre ont un taux de réponse plus faible : 20%, contre 58% pour le 1er questionnaire.

Globalement les réponses étaient relativement similaires à celles du 1^{er} questionnaire. Seuls 6 participants avaient déjà utilisé leur compost. C'est pourquoi, les 3^{ème} et 4^{ème} questionnaires trimestriels ont été regroupés en un seul, envoyé mi-août pour une réponse demandée fin septembre. Après un an d'utilisation du composteur, les renseignements sur la pratique du compostage individuel devraient être plus complets.

L'importance des maîtres composteurs est rappelée. Sur le dernier questionnaire, les participants auront la possibilité de dire s'ils acceptent de devenir maître composteur (après suivi d'une formation adaptée dispensée par l'ADEME).

L'avis de membres du comité sur l'opération :

- il faudrait faire un appel à candidatures dans le Journal du Pays Voironnais, relayé dans les bulletins municipaux, pour connaître les habitants qui souhaiteraient un composteur individuel afin de faire une commande ciblée sur la base des personnes inscrites.
- il est important de rappeler régulièrement dans le Journal du Pays Voironnais comment faire son propre compost à domicile (certains le font déjà sans composteur). L'article pourrait prendre la forme de brève.
- Les composteurs individuels sont souvent trop petits pour traiter l'ensemble des déchets de jardin, mais ils permettent néanmoins de réduire les quantités.

L'analyse des derniers questionnaires en cours permettra aux élus de faire le point sur cette opération test et de définir son orientation future.

Création d'une recyclerie

Une assistance à maîtrise d'ouvrage vient d'être confiée au bureau d'études TECSEN afin de définir le programme attendu et d'approcher l'enveloppe financière.

Aujourd'hui, afin de définir en déchèteries tout ce qui peut être orienté vers la recyclerie, il est nécessaire de faire une évaluation du gisement réemployable par catégorie d'objets afin de déterminer les différents ateliers à mettre en place dans la recyclerie pour leur valorisation.

L'orientation d'objets vers la filière du réemploi sera la mission principale du second agent de déchèterie.

Les membres du comité désirant participer à cette évaluation, sur les sites des déchèteries, doivent se faire connaître au plus tôt auprès de Jean-Marc BOUZON (tel : 04 76 66 18 15 ou email : jean-marc.bouzon@paysvoironnais.com). Tout volontaire sera le bienvenu.

Différentes remarques de la part du comité :

- quels sont les objectifs de la recyclerie en quantité, coût ?
- peut-on avoir des références sur les recycleries en France ?
- comment va-t-on financer cette recyclerie ?
- il faut sensibiliser les habitants au « 1 pour 1 » pour tout nouvel achat d'équipement électrique ou électronique : Le vendeur a l'obligation de reprendre l'ancien équipement pour l'achat d'un neuf. Rares sont les vendeurs qui le rappellent à leurs clients...

La recyclerie aura un rôle de développement de la filière du réemploi, mais elle joue sur peu de tonnages au regard des expériences nationales (2 à 4 kg par habitant et par an seraient détournés des filières classiques de traitement). Son rôle est aussi éducatif concernant la réduction des déchets, le réemploi des objets..., et social en faisant appel à des entreprises d'insertion pour son fonctionnement.

L'organisation de la recyclerie n'est pas encore définie, tant au niveau de la configuration du bâtiment, qu'au niveau du fonctionnement de la filière du réemploi. Le Pays Voironnais étudie notamment la possibilité de regrouper sur le lieu de la recyclerie, les matériaux « sensibles » déposés en déchèteries, tel que les D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques), et les métaux non ferreux, avant leur enlèvement par les repreneurs. Ces matériaux font fréquemment l'objet de vol en déchèterie ou de dégradation pour extraire les parties à valeur marchande.

Opérations de sensibilisation à la prévention des déchets

Différentes idées sont proposées par le comité : communiquer sur les produits sur lesquels on se pose toujours des questions sur leur tri et leur recyclage (les déchets ambigus dont la filière de tri n'apparaît pas comme une évidence), communiquer sur les sacs réutilisables au marché.

Une remarque du comité sur la disparition des sacs de caisses dans les supermarchés : parmi certains qui les ont supprimés, leurs rayons « à la coupe » ont été remplacés par des rayons « sous barquettes »...

Il ne faut pas oublier que la suppression des sacs de caisse est surtout une action emblématique pour sensibiliser les consommateurs à la réduction des déchets au quotidien.

Le renforcement du recyclage et de la valorisation

Renforcer le tri des déchets alimentaires / Améliorer la qualité du tri des recyclables secs

Les nouvelles constructions d'immeubles collectifs bénéficient du tri des déchets alimentaires.

Le recrutement d'un ambassadeur du tri est en cours. Cette personne aura notamment pour mission de mettre en place le tri des déchets alimentaires dans les petits collectifs qui ne l'ont pas, de redynamiser le tri des emballages dans l'habitat vertical en général, de sensibiliser au tri tout le secteur du tourisme.

Pour les grands ensembles collectifs, des actions sont déjà engagées (cas de Bourvieu à Voreppe) et se poursuivront en 2008 en partenariat avec les acteurs concernés (bailleurs...). Une réflexion est notamment menée sur des conteneurs enterrés pour ces ensembles collectifs, ce qui implique des véhicules de collecte adaptés.

Mise en place de la filière D3E

Cette nouvelle filière de tri est effective en déchèteries depuis novembre 2006.

La principale difficulté est liée au vol de certaines pièces à valeur marchande en déchèterie. Cas du cuivre enlevé sur les ordinateurs par exemple. Cette problématique a été soulevée par les éco-organismes en charge de la valorisation et du traitement de ces D3E sur le plan national qui constatent, de fait, un déséquilibre financier de la filière.

Mise en place de la filière Textiles

L'éco-organisme n'est pas encore créé sur le plan national.

Cette filière sera intégrée aux filières de réemploi développées dans la recyclerie.

Démantèlement de grands objets pouvant bénéficier en partie d'une valorisation matière

Cette filière sera intégrée à la recyclerie

La valorisation et le traitement des déchets résiduels

Raymond GRILLON rappelle les résultats du dialogue compétitif pour le traitement des gravats et des déchets de la benne « divers » de déchèterie. Le Bureau communautaire du 17 juillet dernier a autorisé la signature du marché avec la société LELY Environnement dont les modalités ont été décrites dans le compte rendu du comité du 16 juillet.

Le Pays Voironnais va organiser la mise en place du tri du plâtre et des matériaux à base de PVC dans les déchèteries.

Le suivi du marché sera effectué grâce aux relevés mensuels de tonnages transportés et traités (par chacune des filières) annexés à la facturation, et des 2 caractérisations annuelles prévues dans le marché.

Par ailleurs, une visite du site de LELY Environnement à St Quentin sur Isère sera à caler au 1^{er} trimestre d'exécution du marché. Le mois de février 2008 est arrêté par le comité citoyen. Une autre visite pourra également être organisée pour assister à une caractérisation des déchets du Pays Voironnais, un samedi matin au centre de tri de la société Lely.

Les moyens à mettre en œuvre

- Un technicien déchets (à temps partiel sur la réalisation de la recyclerie et la politique de prévention / responsable de la maintenance sur le site de La Buisse également) : recruté fin avril 2007.
- Un ambassadeur du tri : recrutement en cours / évoqué précédemment

Pour Jean-François LEBLANC, ce poste est insuffisant pour toutes les communes du Pays Voironnais.

Le comité souligne l'importance de la présence de relais dans chaque commune pour l'ambassadeur du tri.

- Equipe « duo » sur chaque déchèterie. Ce 2^{ème} poste en déchèteries est directement lié à la mise en œuvre de la filière réemploi pour la recyclerie.

- Réorganisation des déchèteries : en lien également avec le fonctionnement de la recyclerie. Comment mettre de côté les matériels à orienter vers la filière du réemploi ? et les objets « sensibles » ? : dans un véhicule dédié évacué tous les jours ?, dans un bâtiment fermé ?...

Tous les gardiens de déchèterie permanents ont suivi une formation de 4 à 5 jours en 2007 sur le métier d'agent de déchèterie. Leurs remplaçants n'ont en revanche pas tous été formés.

Le comité souligne l'importance de la tenue de travail des agents de déchèteries (pantalon jaune et gris + tee-shirt du Pays Voironnais) pour leur identification sur le site par les usagers. Il suggère l'apposition de leur nom sur le tee-shirt.

Un débat s'instaure sur l'organisation des dépôts en déchèteries des objets « sensibles » : proposition notamment de définir des jours de dépôts spécifiques selon les matériaux : électroménagers... Il s'avère que dans la pratique les usagers des déchèteries se rendent sur site lorsqu'ils en ont besoin et en regroupant souvent l'apport de matériaux relevant de plusieurs filières de tri. Il serait difficile de refuser le dépôt à une personne qui ne viendrait pas le « bon » jour. En revanche le dépôt direct sur le site de la recyclerie pourra être envisagé.

PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ : LUNDI 19 NOVEMBRE 2007 À 18 H 30

(salle du 4^{ème} étage)

Attention, la date du mardi 13 novembre avait été fixée lors de la réunion du 17 septembre. En l'absence de salle disponible à cette date, elle a dû être reportée au lundi 19.